

MONITEUR SPORTIF DE NATATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Moniteur Sportif de Natation (MSN). Le Moniteur Sportif de Natation est un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National de Certification Professionnelle. Il permet ainsi à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération. Diplôme fédéral homologué de niveau IV (BAC...)

NIVEAU DU DIPLOME

Diplôme fédéral homologué de niveau IV (Baccalauréat) inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

1. Code RNCP : 39098
2. Code NSF : 335 Animation sportive, culturelle et de loisirs
3. Diplôme accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- 4.

Textes réglementaires en vigueur : livret Moniteur Sportif de natation version au 05 juillet 2024

Fiche RNCP <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39098/>

METIER VISE

Le Moniteur sportif de natation est un professionnel des activités de la Natation. Il exerce son activité au sein d'une structure de la FFN : clubs, comités départementaux et ligues régionales. Seules les structures de la FFN font appel à la certification "Moniteur sportif de natation".

Le Moniteur sportif de natation est centré sur le métier d'entraîneur de niveau régional dans les différentes disciplines sportives dont la fédération est la seule à avoir reçu la délégation du Ministère des Sports : la Natation Course/la Natation Eau Libre, le Water-Polo, le Plongeon et la Natation Artistique.

Le Moniteur sportif de natation met en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive et participe au fonctionnement du club. Il exerce ainsi ses activités dans un domaine privé, auprès d'un public volontaire et licencié.

Le Moniteur sportif de natation est un acteur de l'enseignement de la natation avec une compétence distinctive reliant apprentissage et performance. Fort de son obligation de performance au plus haut niveau mondial, la qualité des apprentissages sportifs est un des enjeux majeurs de la FFN. Afin de répondre à cet enjeu, la fédération s'est dotée d'une Académie de la natation (ADN) reposant à sa base sur l'aisance aquatique. Les titulaires du Moniteur sportif de natation constituent ainsi un premier maillon d'encadrants formés avec la qualité souhaitée au sein de l'ADN ainsi qu'un premier maillon de la performance.

Le MSN reste toutefois centré sur le métier d'entraîneur de niveau régional. C'est un choix qui permet de conserver une grande qualité dans la compétence « entraînement » et de permettre à l'entraîneur de se former progressivement au travers de plusieurs années d'expérience.

Le Moniteur sportif de natation accompagne également les dirigeants associatifs afin de les aider dans le développement et la pérennisation des structures fédérales. Ainsi, le Moniteur sportif de natation accompagne les dirigeants, tant dans la conduite d'un projet d'activité ou de manifestation que dans les actions à mener pour l'intégration de nouveaux bénévoles ou encore la création de supports pour sensibiliser les dirigeants aux certifications fédérales et à la mise en œuvre des politiques citoyennes. Ces compétences spécifiques sont essentielles et répondent à la demande des employeurs, majoritairement bénévoles à la recherche de soutien pour mener à bien leurs activités.

ACTIVITES VISEES :

Conduite en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité



Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Conduite d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan
Valorisation des activités et d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
Communication auprès des différents publics
Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation
Accompagnement des dirigeants au sein d'une structure fédérale
Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté
Entraînement en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale
Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
Evaluation des effets dans le cadre de cycles d'entraînement, de séances, ou de compétitions

COMPETENCES ATTESTEES :

Concevoir un cycle de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le projet pédagogique de la structure, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les référentiels d'apprentissage de la FFN et les moyens mis à disposition afin d'organiser les apprentissages conformément aux spécificités de l'académie de la natation et aux besoins des différents publics
Concevoir une séance d'apprentissages sportifs s'intégrant dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, leur niveau de construction, les risques prévisibles dans les disciplines, et les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels afin d'adapter la séance à l'évolution prévisionnelle des pratiquants dans les différents niveaux de construction du nageur
Identifier de nouvelles activités aquatiques et de la natation à réaliser en utilisant les références théoriques ou méthodologiques des activités aquatiques et de la natation, afin de les encadrer en toute sécurité et d'enrichir sa pratique professionnelle
Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires lors de conduite de la séance intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation en prenant en compte la réglementation en vigueur, le lieu de pratique, les activités proposées afin d'assurer l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
Organiser un enchaînement de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en s'assurant de la disponibilité des personnes nécessaires au bon déroulement des séances ainsi que du bon fonctionnement du matériel afin de les organiser en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur
Accueillir des pratiquants en leur présentant l'organisation de la séance, ses objectifs et les règles de fonctionnement du groupe afin de favoriser leur implication dans la séance et son individualisation notamment pour les personnes en situation de handicap
Conduire en sécurité une séance d'apprentissages sportifs intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en observant les réactions des pratiquants et en entretenant une qualité relationnelle afin de sécuriser la séance, de prévenir les situations à risques et d'intervenir si besoin en cas d'accident
Ajuster la progression pédagogique des pratiquants par une analyse individualisée de leurs comportements, en repérant les obstacles éventuels à la progression des pratiquants afin d'obtenir les transformations visées en référence aux critères de réussite définis pour ce niveau de formation dans le cadre de l'académie de la natation
Réaliser une analyse de la séance, du cycle, en faisant référence aux différents niveaux de construction du nageur (notamment 1 à 4) afin d'évaluer les écarts observés dans la progression du pratiquant au regard du « modèle théorique de fonctionnement du nageur » de l'académie de la natation
Définir les perspectives d'évolution de son action d'enseignement en prenant en compte les réactions, les obstacles observés et les résultats obtenus par les pratiquants afin d'ajuster l'organisation des apprentissages futurs
Effectuer un diagnostic de la structure fédérale en prenant en compte les particularités de l'environnement, de son territoire et des acteurs locaux afin d'envisager un projet d'activité ou de manifestation concourant au développement de la structure

Identifier les différents publics en déterminant leurs attentes, leurs besoins et en portant une attention particulière pour les publics en situation de handicap afin de proposer un projet d'activité ou de manifestation répondant aux besoins des publics cibles et favorisant l'intégration des publics en situation de handicap

Concevoir un projet répondant aux objectifs fixés à l'issue du diagnostic et prenant en compte les ressources mobilisables afin de répondre aux besoins des publics identifiés et d'assurer la faisabilité du projet

Planifier les étapes de réalisation du projet d'activité ou de manifestation en prenant en compte le diagnostic réalisé, les ressources mobilisables et les impacts écologiques du projet afin de garantir la réalisation du projet à la date souhaitée et l'atteinte des résultats attendus

Gérer les différentes étapes du projet d'activité ou de manifestation en effectuant un suivi régulier à l'aide d'un tableau de bord et en accompagnant les membres de l'équipe projet afin de pouvoir procéder aux éventuelles régulations nécessaires

Réaliser les démarches administratives et techniques obligatoires et nécessaires au projet d'activité ou de manifestation en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin de garantir la mise en œuvre du projet

Elaborer le bilan du projet conduit en évaluant l'atteinte des objectifs afin de rendre compte par oral de ses impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux

Restituer le déroulement et le bilan du projet en expliquant la démarche engagée, les difficultés rencontrées et réussites, afin de contribuer aux retours d'expériences et de définir d'éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure

Informers les différents publics sur les activités et le projet de la structure en prenant en compte les recommandations des dirigeants afin de leur apporter les renseignements nécessaires à leur adhésion

Ajuster sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap en prenant en compte leurs caractéristiques et besoins afin de leur apporter une information ciblée, utile et compréhensible par tous

Adapter un outil de communication en mobilisant des outils simples et existants afin d'optimiser la transmission des messages clefs et de capter les publics cibles

Produire un contenu de communication personnalisé en l'adaptant aux caractéristiques des différents publics afin de promouvoir et de valoriser un projet d'activité ou de manifestation

Intégrer les bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure fédérale en partageant son organisation, ses acteurs clefs et en mobilisant des techniques de base de la communication afin de renforcer l'équipe de dirigeants et les liens d'appartenance

Accompagner les dirigeants dans la réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin d'apporter un soutien aux dirigeants

Développer un dispositif de sensibilisation des dirigeants de la structure fédérale en concevant des actions de sensibilisation aux certifications fédérales ainsi qu'aux parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation en prenant en compte les obligations réglementaires, les voies d'accès, les typologies de parcours afin de renforcer la mobilité professionnelle des jeunes dans les métiers du sport et de l'animation et l'encadrement des structures fédérales

Accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes en proposant des actions, des outils et des moyens appropriés afin de développer le sens des responsabilités et l'engagement des bénévoles au sein de la structure fédérale

Concevoir un cycle d'entraînement compétitif en prenant en compte les informations relatives au contexte, aux règles, aux risques et les moyens mis à disposition afin de programmer et déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison par chacun des sportifs

Concevoir une séance d'entraînement compétitif en prenant en compte le cycle d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison

Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs

Conduire en sécurité, une séance en prenant en compte le cycle d'entraînement afin d'effectuer les régulations nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans chacune des disciplines

Faciliter l'autonomie du sportif en le responsabilisant progressivement afin de lui permettre d'être acteur de son projet et ainsi progresser vers les objectifs partagés

Encadrer en sécurité un groupe de mineurs en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires afin d'assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants

Evaluer la progression des sportifs en utilisant des outils d'évaluation spécifiques afin de mesurer leurs progrès dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions

Adapter son action et ses activités d'entraînement en analysant les réactions et les comportements des sportifs afin d'atteindre les objectifs visés

MODALITES D'EVALUATION :

Mises en situations pratique professionnelle (réelles ou reconstituées), entretiens, études de cas, productions écrites, présentations orales, questions/réponses, production d'un support de communication visuel.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux licenciés de la fédération française de natation de plus de 16 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent entrer en formation au Moniteur sportif de natation et titulaire des prérequis ci-après.

PREREQUIS

PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

- 1-avoir 16 ans minimum ;
 - 2-- être licencié à la Fédération française de natation ;
 - 3-- être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Équipe de niveau 1, à jour de sa formation continue ;
 - 4- attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci dessous) ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis ;
 - 5- avoir réalisé une performance lors d'une compétition officielle dans la discipline choisie pour la formation : une extraction de la base de données fédérale est à fournir ;
- Ou
- être titulaire d'un Brevet Fédéral de la Fédération française de natation à jour de la formation continue ;
- Ou
- fournir un justificatif permettant d'attester d'une année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

Tous les jeunes ayant 16 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent entrer en formation au Moniteur sportif de natation.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis pour la délivrance du diplôme (18 ans pour le Moniteur sportif de natation) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire qu'au jour anniversaire des 18 ans.

Exemple : un stagiaire né le 21 décembre 2007 peut entrer en formation au Moniteur sportif de natation sur une formation débutant en janvier 2024 et passer sa certification en septembre 2024. Son diplôme ne pourra toutefois lui être délivré qu'à partir du 21 décembre 2025.

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin ;
- un parcours en nage libre ;
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
- la sortie de l'eau de la victime seul ou à deux.

Ce test de sécurité peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

A noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédent le début de la formation est dispensé du test de sécurité obligatoire pour entrer en formation.

Seuls les représentants du Directeur technique national (DTN) de la FFN et ayant reçu délégation de signature du DTN peuvent valider l'attestation de performance justifiant du niveau de pratique personnelle dans le cadre des exigences préalables à l'entrée en formation du Moniteur sportif de natation.

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pour CANDIDATER à La formation MSN de l'ERFAN, les candidats devront s'inscrire en ligne ou via le dossier papier. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.

Sélection : Les sélections sont réalisées sur dossier (complet). Les critères sont :

- a) Apprentis
- b) Pris en charge OPCO ou pôle emploi ou CPF
- c) Niveau sportif natation
- d) Date d'arrivée du dossier complet.

POSITIONNEMENT :

Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de compétences du Moniteur sportif de natation et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre et/ou en structure**.

La formation au sein de la structure peut faire l'objet d'un allègement si le stagiaire le demande. Le responsable de la formation décide après positionnement et au regard du parcours du stagiaire de cette possibilité d'alléger ou non, tout ou partie du stage en situation.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement. Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Moniteur sportif de natation; orienter si nécessaire le stagiaire vers la formation la plus appropriée à son profil et aux conditions offertes par sa structure ;
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du Moniteur sportif de natation ;
- proposer au stagiaire un **parcours individualisé de formation** en fonction des allègements accordés sur tout ou partie des Blocs de compétences constitutives du MSN, et des Blocs de compétences déjà acquis au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes ;
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du stagiaire ;
- d'orienter les stagiaires vers la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'organisme de formation et le stagiaire. Ce dernier se voit alors proposer la signature de son **contrat** ou de sa **convention de formation** comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation

LES EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Définition et généralités

Article R212-4 du code du sport :

« Pour exercer contre rémunération les fonctions prévues à l'article L. 212-1, les personnes en cours de formation préparant à un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification mentionnés à l'article R. 212-1 doivent, dans les conditions prévues par le règlement de ces diplômes, titres ou certificats de qualification, être placées sous l'autorité d'un tuteur et avoir satisfait aux exigences préalables à leur mise en situation pédagogique ».

Avant de pouvoir encadrer un groupe lors du stage en situation professionnelle, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité, notamment pour les blocs en lien avec l'encadrement de pratiquants.

Blocs de compétences	Compétences sur les EPMS	Épreuves permettant de vérifier les compétences sur les EPMS
Bloc 1 -Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les risques prévisibles liés à la pratique des apprentissages sportifs Porter secours au pratiquant Conduire une séance en sécurité face à un public 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité Conduite de séance et entretien
Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale	<ul style="list-style-type: none"> Porter secours au pratiquant 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité
Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale	Aucune	Aucune
Bloc 4 -Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale	Aucune	Aucune
Bloc 5 -Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les risques prévisibles liés à la pratique compétitive Porter secours au pratiquant 	<ul style="list-style-type: none"> Test de sécurité Entretien

CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Acquérir des savoir-faire en matière de technique de sécurité et d'encadrement
2. Développer des aptitudes à l'accompagnement, l'initiation, l'encadrement et l'enseignement des activités aquatiques et de la natation
3. Renforcer votre niveau technique
4. Préparer votre métier

LES COMPETENCES VISÉES

- 1 Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
- 2 Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- 3 Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- 4 Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
- 5 Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

LE PROGRAMME

Le programme de formation est organisé autour des activités entendues comme un ensemble cohérent, logique et/ou chronologique, de séquences de travail finalisées, identifiées, organisées selon un processus observable en tant que tel.

Le Moniteur sportif de natation est constitué de 5 blocs de compétences.

Chaque bloc comprend deux ou 4 activités non hiérarchisées présentées ci-dessous en A1 à A4 :

- Bloc 1 - Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A2 - Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- A3 - Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
- A4 - Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité

- Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A2 - Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- A3 - Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan

- Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1 - Communication auprès des différents publics
- A2 - Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation

- Bloc 4 - Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale

- A1 - Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
- A2 - Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté

- Bloc 5 - Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

- A1 - Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
- A2 - Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
- A3 - Évaluation des effets dans le cadre de cycles d'entraînement, de séances, ou de compétitions

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bourgogne Franche Comté a été habilité par la Fédération Française de Natation pour mettre en œuvre cette formation (numéro d'habilitation quinquennale 24-29ERFBFC)

DATES

Les sélections et le positionnement sont programmés le 10 septembre 2024

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des TEP	Dates des tests de sélection	Dates du positionnement
Du 10/09/2024 au 30/06/2025	1 an	Le 15/8/2024	-----	10/09/2024	10/09/2024

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Du 11 septembre 2024 au 30 juin 2025 avec alternance formation/situation de travail en structure d'alternance pédagogique. Ces heures en alternance seront effectuées sous l'autorité d'un tuteur et sont réparties de **septembre 2024 à juin 2025**. Le nombre d'heures en centre et en entreprise, pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation).

La formation est construite autour d'un rythme alternant dans la même semaine, 1 jour de formation en Centre (dont FOAD*) et 4 jours de formation en entreprise.

(*) La FOAD, Formation Ouverte et/ou A Distance régie par les textes en vigueur [Article D 6313-3-1 du Code du Travail](#) et [Article R 6332-26 du Code du Travail](#)

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Les volumes horaires sont directement liés au positionnement. Ceux-ci sont donc le cadre minimum du référentiel fédéral.

Volume horaire total	530 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	265 Heures dont 75heures FOAD	
	En structure	Volume en club agréé FFN	270 Heures

	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
Bloc 1– Bloc Apprentissage	65h00	10h00	90h00
Bloc 2 –Bloc projet	55h00	8h00	40h00
Bloc 3 –Bloc valorisation	45h00	15h00	30h00
Bloc 4 - Accompagnement	30h00	12h00	20h00
Bloc 5 – Entraînement	70h00	30h00	90h00
Total général	270 heures	dont 75 heures	270 heures

En complément à ces informations, des modules sont proposés en fonction du positionnement. Ces modules complémentaires sont susceptibles de se dérouler sur des lieux extérieurs (autres que Dijon) pouvant engendrer des frais de déplacements, d'hébergement et de restaurations (frais annexe à la charge de l'employeur pour les salariés).

Pour rappel, une demande de prise en charge de ces frais peut être inscrit dans la demande AFDAS.

Ainsi le stagiaire pourra parfaire sa formation avec :

- **Le module Nagez Forme Santé** **70h**

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine de la natation santé :

- Acquérir des savoir-faire en matière de technique de sécurité et d'encadrement de la natation santé
- Développer des aptitudes à l'accompagnement, l'initiation, l'encadrement et l'enseignement des activités aquatiques et de la natation du sport santé
- Connaître la prise en charge du pratiquant en termes de sécurité et de spécificité
- Maîtriser les connaissances pour l'encadrement d'une natation adaptée : Nagez forme santé

- Le module PPG1 21h

LES CONTENUS

Les contenus abordés seront donc pour l'apport théorie :

- La contraction musculaire
- Type de contraction
- Aspect sécuritaire d'une séance
- Organisation d'une séance
- Type de méthode
- Consigne et travail technique
- Apprentissage du squat, développé couché, soulevé terre
- Progressivité du squat, développé couché, soulevé terre
- Préparation et âge de l'athlète
- Quantification de base de la préparation physique

La partie pratique s'articulera ainsi :

- Apprentissage des placements
- Prophylaxie des nageurs (épaules): processus de réalisation
- TP : organisation d'une séance en fonction (thème, durée et niveau technique)
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du DC
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du SQ
- TP : proposition d'exercice vers l'apprentissage du SVT
- TP : création d'une séance de gainage orientée natation - méthode de gainage
- TP : création d'un outil de quantification de la prépa physique

- Le module Eau Libre Niveau 1 39h

LES CONTENUS

- Historique de l'Eau Libre
- Eau Libre et sécurité
- L'entraînement Niv 1 et l'Eau Libre
- Officiel Eau Libre
- Organisation d'une étape d'Eau Libre
- Ce qu'il faut faire
- La pratique

- La formation Aisance Aquatique 35h

LES CONTENUS

La formation s'articulera autour d'échanges avec les différents intervenants et des séances de pédagogie théorique et pratique avec les enfants.

- Faire le lien entre la méthode et les enfants en termes de moyens, organisation, et adaptation de pratique
 - S'interroger sur sa pratique, alimenter sa réflexion, s'ouvrir à des logiques différentes
 - Observation et pratique dans des séances
 - Tendre vers le 100% de réussite au test Aisance Aquatique
-

- Le module Académie de la natation

35h

LES CONTENUS

a formation s'articulera autour d'échanges avec les différents intervenants et des séances de pédagogie théorique et pratique avec les enfants sur les notions de corps projectile.

- Faire le lien entre la méthode et les enfants en termes de moyens, organisation, et adaptation de pratique
- S'interroger sur sa pratique, alimenter sa réflexion, s'ouvrir à des logiques différentes
- Observation et pratique dans des séances

- Le module sauvetage et secourisme

4h

LES CONTENUS

- *La réglementation dans le milieu aquatique*
- *Pratique et mise en situation en piscine*

- La préparation mentale niveau 1

14h

LES CONTENUS

- La posture de l'entraîneur à l'entraînement
- Mise en place de stratégies visant le développement mental des athlètes
- La posture de l'entraîneur en compétition
- Conception d'outils d'accompagnement

- Le module planification

27h

LES CONTENUS

Être capable de proposer des planifications sur plusieurs niveaux de pratique

- Conception générale autour des macrocycles, mésocycle, microcycle
- Intégration des différents types de microcycle (choc, récupération, développement...)
- Compréhension et construction d'une performance
- Mise en place d'une planification sur différentes catégories

- Le module la construction d'une trame pédagogique

27h

LES CONTENUS

Être capable de proposer une trame pédagogique en lien avec sa structure

- Analyse de sa structure
 - Analyse des résultats de la formation au sein de sa structure (Sauv'nage, Pass'Sport de l'eau, Pass'Compétition ; résultats des interclubs « avenir » ...)
 - Connaissance des formations Aisance Aquatique et Académie de la Natation
-

- Création d'un projet de développement en lien avec la construction d'une trame pédagogique

- Le module La modélisation de la performance

27h

LES CONTENUS

Être capable de modéliser une performance en lien avec la planification, de créer les outils et avoir un suivi adéquat.

- Réaliser des analyses de courses (technique)
- Répertorier et analyser les données (physiologique)
- Projeter un modèle de performance
- Mettre en lien le modèle de performance avec la planification

De plus, **le jeune entraîneur devra (obligatoire) réaliser un stage d'une semaine (35h) dans un club extérieur à la région**. Les objectifs seront de découvrir le projet du club, de comprendre son fonctionnement, de comprendre le projet pédagogique de l'école de nage (Objectifs, organisation, encadrement, enjeux), d'identifier l'organisation de l'encadrement technique du club, de suivre des groupes d'école de nage, de suivre un groupe « Jeunes » de niveau régional à national sur l'ensemble des entraînements pendant cette semaine et enfin de questionner l'entraîneur en charge de ce groupe sur ses objectifs, sa planification, son organisation et sa vision de l'entraînement et du rôle de l'entraîneur. Un compte rendu rédigé sera exigé.

De plus il sera programmé la participation à un stage régional ou départemental (catégorie jeune ou junior) à l'occasion des vacances soit de Toussaint, soit de février, soit de Pâques.

Enfin, un temps de présence de 2 à 3 journée sera également envisagé à l'occasion des championnats de France Juniors.

CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION / ALTERNANCE

septembre				octobre				novembre			
1	di			1	ma	3,5	3,5	1	ve	férié	
2	lu			2	me			2	sa		
3	ma			3	je			3	di		
4	me			4	ve			4	lu		
5	je			5	sa			5	ma	3,5	3,5
6	ve			6	di			6	me		
7	sa			7	lu			7	je		
8	di			8	ma	3,5	3,5	8	ve		
9	lu			9	me			9	sa		
10	ma	3,5	3,5	10	je			10	di		
11	me	3,5	3,5	11	ve			11	lu	férié	
12	je	3,5	3,5	12	sa			12	ma	3,5	3,5
13	ve	3,5	3,5	13	di			13	me		
14	sa			14	lu			14	je		
15	di			15	ma	3,5	3,5	15	ve		
16	lu	3,5	3,5	16	me			16	sa		
17	ma	3,5	3,5	17	je			17	di		
18	me	3,5	3,5	18	ve			18	lu		
19	je	3,5	3,5	19	sa			19	ma	3,5	3,5
20	ve	3,5	3,5	20	di			20	me		
21	sa			21	lu			21	je		
22	di			22	ma			22	ve		
23	lu			23	me			23	sa		
24	ma	3,5	3,5	24	je			24	di		
25	me			25	ve			25	lu		
26	je			26	sa			26	ma	3,5	3,5
27	ve			27	di		3,5	27	me		
28	sa			28	lu		Académie Natation 35h	28	je		
29	di			29	ma			29	ve		
30	lu			30	me			30	sa		
				31	je						

decembre				janvier				fevrier			
1	di			1	me			1	sa		
2	lu			2	je			2	di		
3	ma	3,5	3,5	3	ve			3	lu		
4	me			4	sa			4	ma	3,5	3,5
5	je			5	di			5	me		
6	ve			6	lu			6	je		
7	sa			7	ma	3,5	3,5	7	ve		
8	di			8	me			8	sa		
9	lu			9	je			9	di		
10	ma	3,5	3,5	10	ve			10	lu		
11	me			11	sa			11	ma	3,5	3,5
12	je			12	di			12	me		
13	ve			13	lu			13	je		
14	sa			14	ma	3,5	3,5	14	ve		
15	di			15	me			15	sa		
16	lu			16	je			16	di		
17	ma	3,5	3,5	17	ve			17	lu		
18	me			18	sa			18	ma	3,5	3,5
19	je			19	di			19	me		
20	ve			20	lu			20	je		
21	sa			21	ma	3,5	3,5	21	ve		
22	di			22	me			22	sa		
23	lu			23	je			23	di		
24	ma			24	ve			24	lu		
25	me			25	sa			25	ma		
26	je			26	di			26	me		
27	ve			27	lu			27	je		
28	sa			28	ma	3,5	3,5	28	ve		
29	di			29	me						
30	lu			30	je						
31	ma			31	ve						

mars				avril				mai				juin			
1	sa			1	ma	3,5	3,5	1	je	férié		1	di		
2	di		35	2	me			2	ve			2	lu		
3	lu			3	je			3	sa			3	ma	3,5	3,5
4	ma			4	ve			4	di			4	me		
5	me		Aisance Aquatique 35h	5	sa			5	lu			5	je		
6	je			6	di			6	ma	3,5	3,5	6	ve		
7	ve			7	lu			7	me			7	sa		
8	sa			8	ma	3,5	3,5	8	je	férié		8	di		
9	di			9	me			9	ve			9	lu	férié	
10	lu			10	je			10	sa			10	ma	3,5	3,5
11	ma	3,5	3,5	11	ve			11	di			11	me		
12	me			12	sa			12	lu			12	je		
13	je			13	di			13	ma	3,5	3,5	13	ve		
14	ve			14	lu			14	me			14	sa		
15	sa			15	ma	3,5	3,5	15	je	certif BC4	4	15	di		
16	di			16	me			16	ve			16	lu		
17	lu			17	je			17	sa			17	ma	3,5	3,5
18	ma	3,5	3,5	18	ve			18	di			18	me		
19	me			19	sa			19	lu			19	je	Rattrapage BC4	
20	je			20	di			20	ma	3,5	3,5	20	ve		
21	ve			21	lu	férié	35	21	me			21	sa		
22	sa			22	ma			22	je			22	di		
23	di			23	me			23	ve			23	lu		
24	lu			24	je		Stage extérieur 35h	24	sa			24	ma	3,5	3,5
25	ma	3,5	3,5	25	ve			25	di			25	me		
26	me			26	sa			26	lu			26	je		
27	je			27	di			27	ma	3,5	3,5	27	ve		
28	ve			28	lu			28	me			28	sa		
29	sa			29	ma			29	je			29	di		
30	di			30	me			30	ve			30	lu		
31	lu							31	sa		4				

Ce planning est à titre prévisionnel et est susceptible de changer

HORAIRES DE FORMATION

Semaine type : Volume horaire moyen pour un parcours complet (sans allègement) de 35heures réparties de la façon suivante

En centre de formation le face à face pédagogique : 9h-12h30 / 13h30-17h (mardi) soit 7h30 heures

En Entreprise : 27h30 heures réparties sur le reste de la semaine en cohérence avec les plannings d'ouverture des structures d'alternance. Les structures associatives pouvant fonctionner en soirée et le week-end.

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 15 stagiaires en parcours complet.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Bourgogne Franche Comté - Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B, 14 B rue Pierre de Coubertin 21000- DIJON

Tram : accessible par les lignes 1, arrêt Piscine Olympique (10min de marche) Parking accessible dans le Parc de Mirande.

Centres aquatiques pédagogiques

Piscine Olympique Dijon Métropole - 12 Rue Alain Bombard, 21000 Dijon

Piscine du Carrousel - 2 Cours du Parc, 21000 Dijon

Centre Nautique - 30B Rue Ernest Renan, 21300 Chenôve

LIEUX ET MODALITES D'ALTERNANCE

Structures d'alternance

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences "professionnelles" associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN) et des situations, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en structure ;
- l'existence d'un tutorat ;
- la mise en oeuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du Moniteur sportif de natation,
 - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en structure,
 - o d'une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du

Moniteur sportif de natation. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le Moniteur sportif de natation,

- o de la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en structure, les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou de l'INFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du de la structure.

L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en structure

L'alternance ne se résume pas à une "mise en application" de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

Ainsi, **l'alternance comprend :**

- **une formation en centre :**
 - o face à face pédagogique ;
 - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
 - o échanges de type "retour d'alternance" ;
 - o parcours multimodaux de formation ;

- **une formation en structure :** le stage en situation avec tutorat.

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Dans le cadre de cette formation au Moniteur sportif de natation, le stagiaire effectue **une mise en situation professionnelle, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes de la structure, de façon régulière, sur une durée minimum de 270 heures** au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation ont pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs dans le cadre de l'École de Natation et la pratique compétitive de niveau régional :

- **Les apprentissages sportifs correspondent à l'acquisition des 4 premiers niveaux de construction du nageur :**
 - o Niveau 1 : « La construction du corps flottant » - « Prérequis pour devenir nageur » (plutôt que "baigneurs" ou "nageurs de surface" qui risquent la noyade en pensant savoir nager)
 - o Niveau 2 : « La construction du corps projectile » - « Devenir nageur »
 - o Niveau 3 : « Ébauche du corps propulseur » - « Devenir nageur »
 - o Niveau 4 : « Intégration des solutions ventilatoires » - « Devenir nageur »

Sur ces différents groupes de l'École de Natation, 90 heures minimum d'alternance sont imposées. (Bloc 1 « Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale »)

Ces 90 heures minimum d'alternance imposées se divisent de la façon suivante :

o **80 heures minimum** sur un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité dans le cadre de l'École de Natation

o **10 heures minimum** sur un groupe ayant pour objectif l'encadrement d'au moins une nouvelle activité en sécurité.

- **1 groupe sur les pratiques compétitives de niveau régional :**

Les sportifs préparent dans leur discipline les pratiques compétitives du niveau régional. **Sur ce ou ces groupes de pratiques compétitives de niveau régional, 90 heures minimum sont imposées.**

(Bloc 5 « Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale »)

L'alternance comprend également :

• **un minimum imposé de 40 heures consacrées au bloc 2** « Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale »,

• **un minimum de 30 heures consacrées au bloc 3** « Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale »,

• **un minimum de 20 heures consacrées au bloc 4** « Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale ».

En s'appuyant sur le référentiel de compétences, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

Dans le cadre de l'alternance prévue dans le parcours individuel de formation du stagiaire, **deux visites au minimum par stagiaire**, du coordonnateur de la formation ou d'un membre de l'équipe de formateurs sont utiles et nécessaires.

Celles-ci doivent permettre :

- de créer le lien nécessaire entre la formation en centre et la formation en alternance ;
- de régler les éventuelles difficultés rencontrées dans l'organisation de l'alternance ;
- de favoriser les échanges entre formateurs en centre, tuteurs, stagiaires.

La mise en oeuvre de la formation en structure d'alternance

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN). Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise progressive d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie de la structure et de son fonctionnement.

Les contenus d'apprentissage en centre et en structure

Les acquisitions effectives en centre ou en structure sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert des compétences dans les deux lieux de formation.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein de la structure.

Le tutorat

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein de la structure ;
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives de la structure ;
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein de la structure ;
- gérer l'alternance en lien avec l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou l'INFAN ;
- organiser en lien avec l'organisme de formation partenaire (l'ERFAN) ou l'INFAN, le parcours du

stagiaire au sein de la structure ;

- transmettre les savoir-faire, savoir-être ;
- accompagner le stagiaire dans l'acquisition de ses compétences ;
- évaluer le parcours du stagiaire au sein de la structure (sa progression, ses acquis, ses lacunes).

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. Action de Formation en Situation de Travail
7. *Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...*

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau interactif
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie
6. Matériels d'aquagym et de circuit training *Centres aquatiques*
7. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de l'agglomération Dijonnaise 8. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires *Supports pédagogiques*
9. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
10. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
2. Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
3. Justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.
4. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
5. Utilisation d'un livret du stagiaire dématérialisé.
6. Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance (grilles de tuteur et période de suivi téléphonique)

7. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.
2. Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.
3. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
4. Grille de certification de la FFN

EPREUVES DE CERTIFICATION

Ces épreuves certificatives visent à valider les Unités Capitalisables du diplôme, une UC pouvant faire l'objet de plusieurs épreuves certificatives. En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation des 5 unités capitalisables est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

La certification globale des 5 Blocs a lieu lors d'un jury fédéral.

Possibilité de ne suivre et valider que **certaines Blocs** notamment pour les titulaires de diplômes ouvrant droit à dispenses (Nous contacter pour plus de renseignements)

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

EPMSP TEST DE SECURITE Epreuve 1

Epreuve 1 : Test de sécurité - conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en centre et est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 10 minutes environ par candidat

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime seul ou à deux,
- la vérification des fonctions vitales sur un noyé,
- la manière dont s'organise l'action de secours à la personne.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Test de sécurité	Porter secours au pratiquant	Le candidat réalise un départ libre du bord du bassin		
		Puis sans temps d'arrêt, il réalise un parcours de 25 mètres en nage libre en surface		
		Le candidat enchaîne avec une plongée dite "en canard"		
		Il récupère le mannequin		
		Il remonte le mannequin à la surface avec une prise ferme et face du mannequin hors de l'eau		
		Le candidat récupère par une prise adaptée une personne de sa tranche d'âge		
		Il la remorque avec efficacité sur une distance de 25 mètres		
		Lors du remorquage, la face de la victime est hors de l'eau sur toute la distance		
		Le candidat effectue le remorquage avec une prise ferme		
		Il parle à la victime pour la rassurer		
		Le candidat effectue seul ou à deux la sortie de la victime de l'eau avec une technique adaptée à la situation,		
Effectuer les gestes de premiers secours		Le candidat procède à la vérification des fonctions vitales sur un noyé		
		Il précise la manière dont s'organise l'action de secours à la personne		

EPMSP BLOC 1 Epreuve 2

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien - Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en structure d'alternance et est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 15 minutes maximum

Effectif de participants : 6 minimum

1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique des apprentissages sportifs

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Séance pédagogique	Conduire une séance en sécurité face à un public	Le candidat assure une prévention dans le domaine de la sécurité (vérification du matériel, placement, choix adapté de l'espace de pratique en fonction du public...)		
		Le candidat fait respecter les règles de sécurité dans la conduite de sa séance		
		Le candidat assure la sécurité des pratiquants dans la conduite de sa séance		
Entretien	Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe	Le candidat justifie ses choix au regard de la sécurité dans la conduite de sa séance		
	Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique des apprentissages sportifs	Le candidat connaît les risques prévisibles liés à la pratique des apprentissages sportifs et il sait comment les prévenir		

EPMSP BLOC 1 Epreuve 2 entretien

Epreuve 2 : Entretien - Conditions de déroulement de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule en structure d'alternance et est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve :

Entretien : 10 minutes maximum

L'entretien porte sur l'évaluation des risques prévisibles liés à la pratique compétitive

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Entretien	Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique compétitive	Le candidat connaît les risques prévisibles liés à la pratique d'une activité compétitive et il sait comment les prévenir		

BLOC 1 Epreuve 1

Attention : Imprimer obligatoirement les épreuves n°1 et n°2 sur une même feuille en recto/verso ou remettre ensemble aux membres du jury les grilles des deux épreuves n°1 et n°2. De plus, il est impératif de respecter l'ordre des épreuves n°1 et n°2 et de prévoir un même jury pour ces deux épreuves n°1, n°2.

Mise en situation réelle

Epreuve individuelle en centre ou en structure. Dans le cas où l'épreuve est organisée en structure, celle-ci doit faire suite aux épreuves 1 et 2 du bloc 1 avec le même jury.

Avant le début des épreuves le candidat remet au jury :

- un cycle de séances intégré dans le projet pédagogique de la structure ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs,
- la fiche de séance posant les intentions du candidat.

Durée totale de l'épreuve : 30' minutes minimum par candidat. (La durée de la séance doit permettre son déroulé normal sans avoir à l'abréger pour le seul motif de l'évaluation).

La non réussite à l'épreuve certificative n°1 et/ou n°2 du bloc 1 impose au candidat de repasser les 2 épreuves n°1 et n°2, l'entretien étant relié à la séance.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation réelle	A1C1 : Concevoir un cycle de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le projet pédagogique de la structure, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, les référentiels d'apprentissage de la FFN et les moyens mis à disposition afin d'organiser les apprentissages conformément aux spécificités de l'académie de la natation et aux besoins des différents publics	Le cycle est conçu : - il comprend au minimum 10 séances		
		Les objectifs d'acquisition des apprentissages sportifs sont énoncés		
		Le cycle prend en compte les caractéristiques des pratiquants		
		Le cycle s'appuie sur les moyens mis à disposition		
		Le cycle s'articule avec le processus de construction du nageur de l'académie de la natation		
		Le cycle répond aux besoins des différents publics		
		L'organisation du cycle fait apparaître une progression pédagogique		
	A1C2 : Concevoir une séance d'apprentissages sportifs s'intégrant dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, leur niveau de construction, les risques prévisibles dans les disciplines, et les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels afin d'adapter la séance à l'évolution prévisionnelle des pratiquants dans les différents niveaux de construction du nageur	La séance s'intègre dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation		
		Les moyens matériels et humains disponibles et fonctionnels sont pris en compte		
		Les pratiquants sont situés dans l'un des 6 niveaux d'organisation locomotrice du nageur		
		Des tâches cohérentes, et sécurisées en lien avec le niveau de construction du nageur sont proposées		
		Les risques prévisibles dans les disciplines sont pris en compte		
	A3C1 : Accueillir des pratiquants en leur présentant l'organisation de la séance, ses objectifs et les règles de fonctionnement du groupe afin de favoriser leur implication dans la séance et son individualisation notamment pour les personnes en situation de handicap	L'accueil sur la séance prend en compte les caractéristiques des pratiquants y compris les personnes en situation de handicap		
		Les objectifs de la séance, son organisation et les règles de fonctionnement du groupe sont présentées		
		La participation active des pratiquants est effective		
		La séance est individualisée		
	A3C2 : Conduire en sécurité une séance d'apprentissages sportifs intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en observant les réactions des pratiquants et en entretenant une qualité relationnelle afin de sécuriser la séance, de prévenir les situations à risques et d'intervenir si besoin en cas d'accident	La séance est conduite en sécurité		
		La séance ne présente aucune situation à risques pour les pratiquants		
		Les réactions des pratiquants sont prises en compte pour prévenir tous les comportements à risques		
Une qualité relationnelle est mise en place				
	La séance ne présente pas de temps morts			
A3C3 : Ajuster la progression pédagogique des pratiquants par une analyse individualisée de leurs comportements, en repérant les obstacles éventuels à la progression des pratiquants afin d'obtenir les transformations visées en référence aux critères de réussite définis pour ce niveau de formation dans le cadre de l'académie de la natation	La progression pédagogique des pratiquants est ajustée			
	Des transformations significatives du fonctionnement des nageurs sont observés au cours de la séance			
	Des observables précis pour évaluer le comportement des pratiquants sont utilisés à bon escient			
	Les situations proposées visant à lever les obstacles rencontrés par les pratiquants sont mises en place			

BLOC 1 Epreuve 2

Attention : Imprimer obligatoirement les épreuves n°1 et n°2 sur une même feuille en recto/verso ou remettre ensemble aux membres du jury les grilles des deux épreuves n°1 et n°2. De plus, il est impératif de respecter l'ordre des épreuves n°1 et n°2 et de prévoir un même jury pour ces deux épreuves n°1, n°2.

Entretien

Epreuve individuelle en structure d'alternance.

L'entretien porte sur :

- la détermination des moyens matériels et humains nécessaires,
- l'organisation de l'enchaînement de séances,
- l'analyse de la séance,
- les perspectives d'évolution de son action d'enseignement.

Durée totale de l'épreuve d'entretien : 30 minutes maximum

La non réussite à l'épreuve certificative 1 et/ou n°2 du bloc 1 impose au candidat de repasser les 2 épreuves n°1 et n°2, l'entretien étant relié à la séance.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Entretien	A2C1 : Déterminer les moyens matériels et humains nécessaires lors de conduite de la séance intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation en prenant en compte la réglementation en vigueur, le lieu de pratique, les activités proposées afin d'assurer l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité	Les moyens matériels et humains nécessaires sont déterminés		
		La référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation est prise en compte		
		La réglementation en vigueur est prise en compte		
		La sécurité des pratiquants et des tiers est garantie		
		Le lieu de pratique et les situations proposées favorisent l'acquisition des apprentissages		
		Des acquis dans les apprentissages sont observés		
	A2C2 : Organiser un enchaînement de séances d'apprentissages sportifs intégré dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, en s'assurant de la disponibilité des personnes nécessaires au bon déroulement des séances ainsi que du bon fonctionnement du matériel afin de les organiser en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur	L'enchaînement de séances est organisé en référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation		
		La fiche de séance précise la disponibilité des personnes utiles et nécessaires		
		Le contrôle du bon fonctionnement du matériel est prévu		
		La réglementation en vigueur est respectée		
	A4C1 : Réaliser une analyse de la séance, du cycle, en faisant référence aux différents niveaux de construction du nageur (notamment 1 à 4) afin d'évaluer les écarts observés dans la progression du pratiquant au regard du « modèle théorique de fonctionnement du nageur » de l'académie de la natation	Une analyse distanciée de la séance et du cycle est réalisée		
		L'analyse de la séance présente les réussites et les échecs en référence au "modèle théorique de fonctionnement du nageur"		
Les écarts observés dans la progression des pratiquants sont évalués				
A4C2 : Définir les perspectives d'évolution de son action d'enseignement en prenant en compte les réactions, les obstacles observés et les résultats obtenus par les pratiquants afin d'ajuster l'organisation des apprentissages futurs	Les perspectives d'évolution sont présentées			
	Les réactions, les obstacles, et les résultats sont identifiés			
	L'organisation des apprentissages futurs est ajustée			

BLOC 1 Epreuve 3

Entretien

Epreuve individuelle en centre ou en structure

L'entretien porte sur :

- l'identification de nouvelles activités aquatiques et de la natation,
- la conduite en toute sécurité d'une de ces activités au sein de la structure.

Durée totale de l'épreuve d'entretien : 20 minutes maximum

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Entretien	A1C3 : Identifier de nouvelles activités aquatiques et de la natation à réaliser en utilisant les références théoriques ou méthodologiques des activités aquatiques et de la natation, afin de les encadrer en toute sécurité et d'enrichir sa pratique professionnelle	De nouvelles activités aquatiques et de la natation sont identifiées		
		Une nouvelle activité est conduite		
		Les références théoriques ou méthodologiques utilisées sont mentionnées		
		La sécurité est respectée		
		L'enrichissement de la pratique professionnelle est explicité		

BLOC 2 Epreuve 1

Attention : il est impératif de respecter l'ordre des épreuves, de prévoir un même jury pour les 3 épreuves n°1, n°2 et n°3 et de leur remettre ensemble les grilles des trois épreuves n°1, n°2 et n°3.

Etude de cas :

Cette épreuve individuelle en centre consiste en une étude de cas décrivant une structure fédérale dans son environnement, ses acteurs et les différents publics (y compris en situation de handicap) la fréquentant ainsi que les démarches administratives et techniques nécessaires et les différents espaces et outils numériques utilisés afin de garantir la mise en œuvre du projet.

Le candidat produit un écrit d'une page recto verso :

- rappelant les objectifs du projet envisagé,
- précisant la manière dont sont intégrés les personnes en situation de handicap,
- décrivant les démarches administratives et techniques réalisées ainsi que les différents espaces et outils numériques utilisés afin de garantir la mise en œuvre du projet.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum

La non réussite à l'une des 3 épreuves certificatives du bloc 2 impose au candidat de repasser les 3 épreuves n°1, n°2 et n°3.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Etude de cas	A1C2 : Identifier les différents publics en déterminant leurs attentes, leurs besoins et en portant une attention particulière pour les publics en situation de handicap afin de proposer un projet d'activité ou de manifestation répondant aux besoins des publics cibles et favorisant l'intégration des publics en situation de handicap	Les différents publics sont identifiés		
		Une analyse des publics en portant une attention particulière à l'intégration des publics en situation de handicap est réalisée		
		Le public cible choisi au regard du projet d'activité ou de manifestation est pertinent		
	A2C3 : Réaliser les démarches administratives et techniques obligatoires et nécessaires au projet d'activité ou de manifestation en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin de garantir la mise en œuvre du projet	Le projet d'activité ou de manifestation choisi favorise l'intégration des publics en situation de handicap		
		Les démarches administratives et techniques réalisées sont présentées		
		L'utilisation des espaces et outils numériques de la structure et de la fédération de natation est justifiée		
	La mise en œuvre du projet est démontrée			

BLOC 2 Epreuve 2

Attention : il est impératif de respecter l'ordre des épreuves, de prévoir un même jury pour les 3 épreuves n°1, n°2 et n°3 et de leur remettre ensemble les grilles des trois épreuves n°1, n°2 et n°3.

Présentation orale suivie d'un entretien :

Epreuve individuelle en centre.

Cette épreuve consiste en une présentation orale, suivie d'un entretien avec le jury portant sur :

- le diagnostic,
 - la conception du projet,
 - la planification des étapes de réalisation,
 - la gestion des différentes étapes du projet.
- Le candidat peut s'appuyer sur un support diaporama.

Durée de la présentation orale : 15' maximum

Durée de l'entretien : 15' maximum

Durée totale de l'épreuve : 30' maximum

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Présentation orale suivie d'un entretien	A1C1 : Effectuer un diagnostic de la structure fédérale en prenant en compte les particularités de l'environnement, de son territoire et des acteurs locaux afin d'envisager un projet d'activité ou de manifestation concourant au développement de la structure	Un diagnostic clair et précis de la structure est effectué		
		L'environnement est analysé		
		Les acteurs locaux sont identifiés		
		Les objectifs et tâches du projet ou de la manifestation à réaliser sont définis		
		Le projet envisagé concoure au développement de la structure		
	A1C3 : Concevoir un projet répondant aux objectifs fixés à l'issue du diagnostic et prenant en compte les ressources mobilisables afin de répondre aux besoins des publics identifiés et d'assurer la faisabilité du projet	Le projet proposé est adapté aux objectifs fixés		
		Les ressources humaines, matérielles et financières mobilisables et disponibles sont prises en compte		
		Le budget prévisionnel est équilibré et proportionné aux besoins du projet		
		Le projet proposé répond aux besoins des publics identifiés		
	A2C1 : Planifier les étapes de réalisation du projet d'activité ou de manifestation en prenant en compte le diagnostic réalisé, les ressources mobilisables et les impacts écologiques du projet afin de garantir la réalisation du projet à la date souhaitée et l'atteinte des résultats attendus	Les étapes de réalisation du projet sont planifiées		
		Une équipe projet est constituée		
		Une répartition des tâches au sein de cette équipe est organisée		
		Un calendrier de réalisation est élaboré		
	A2C2 : Gérer les différentes étapes du projet d'activité ou de manifestation en effectuant un suivi régulier à l'aide d'un tableau de bord et en accompagnant les membres de l'équipe projet afin de pouvoir procéder aux éventuelles régulations nécessaires	Un tableau de bord cohérent et réaliste des tâches à effectuer est présenté		
		Des réunions régulières, des temps d'évaluation/ régulations sont organisés		
Des exemples de régulations possibles sont expliqués				

BLOC 2 Epreuve 3

Attention : il est impératif de respecter l'ordre des épreuves, de prévoir un même jury pour les 3 épreuves n°1, n°2 et n°3 et de leur remettre ensemble les grilles des trois épreuves n°1, n°2 et n°3.

Questions / Réponses avec le jury :

Epreuve individuelle en centre.

Cette épreuve consiste en des réponses apportées par le candidat sur un ensemble de 3 questions portant sur :

- l'élaboration du bilan du projet conduit,
- la restitution du déroulement,
- les éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure.

Les questions sont identiques pour tous les candidats. Le candidat dispose de 5' maximum pour chacune des questions.

Question N°1 : A l'issue de la conduite de votre projet quels sont les impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux que vous identifiez et les écarts que vous constatez entre les objectifs visés et les résultats obtenus ?

Question N°2 : A l'issue de la conduite de votre projet, en vous appuyant sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs que vous avez définis quelles sont les difficultés et réussites que vous avez rencontrées ?

Question N°3 : A l'issue de votre expérience dans la conduite de votre projet, quelles perspectives d'évolution des activités proposeriez-vous aux dirigeants de la structure ?

Durée par question/ réponse : 5' maximum

Durée totale de l'épreuve : 15' maximum

La non réussite à l'une des 3 épreuves certificatives du bloc 2 impose au candidat de repasser les 3 épreuves n°1, n°2 et n°3.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Questions / Réponses avec le jury	A3C1 : Elaborer le bilan du projet conduit en évaluant l'atteinte des objectifs afin de rendre compte par oral de ses impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux	Le bilan du projet est présenté		
		Les outils d'évaluation sont adaptés		
		Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs précis sont proposés		
		L'analyse des écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus est présentée		
		Les impacts économiques, sociaux, sportifs et environnementaux sont identifiés dans le bilan		
	A3C2 : Restituer le déroulement et le bilan du projet en expliquant la démarche engagée, les difficultés rencontrées et réussites, afin de contribuer aux retours d'expériences et de définir d'éventuelles perspectives d'évolution des activités proposées par la structure	Les difficultés et réussites rencontrées sont présentées		
		Le déroulement du projet et ses conclusions sont présentés		
		Les résultats dans l'atteinte des objectifs sont présentés		
		D'éventuelles perspectives d'évolution aux activités proposées par la structure sont définies		

BLOC 3 Epreuve 1

Mise en situation reconstituée :

Epreuve individuelle en centre.

Pour cette mise en situation reconstituée :

- chaque membre du jury représente un type de public différent (tout public, publics vulnérables ou fragiles ou en situation de handicap),
- le candidat représente l'éducateur en charge d'informer les publics.

Cette épreuve porte sur :

- l'information aux différents publics sur les activités et le projet de la structure,
- l'ajustement de sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap.

Elle se déroule en centre et est réalisée individuellement par chaque candidat et consiste en la mise en situation reconstituée suivante :

- o Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande d'informer plusieurs personnes, sur les activités et le projet de la structure en vue de leur apporter les renseignements nécessaires à leur adhésion.

Durée de la mise en situation reconstituée : 15' maximum

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation reconstituée	A1C1- Informer les différents publics sur les activités et le projet de la structure en prenant en compte les recommandations des dirigeants afin de leur apporter les renseignements nécessaires à leur adhésion	Les différents publics sont informés sur les activités et le projet de la structure		
		Les recommandations formulées par les dirigeants sont prises en compte		
		Les renseignements nécessaires sont apportés		
		Les modalités d'adhésion sont présentées		
	A1C2- Ajuster sa communication aux différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap en prenant en compte leurs caractéristiques et besoins afin de leur apporter une information ciblée, utile et compréhensible par tous	La communication est cohérente avec les caractéristiques des différents publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap		
		Les besoins de ces différents publics sont pris en compte		
		L'information est utile et compréhensible pour eux		
		L'information est ciblée et concise		

BLOC 3 Epreuve 2

Production d'un support de communication visuel :
Epreuve individuelle en centre.
Cette épreuve consiste en la production d'un support de communication visuel réalisé en vue de promouvoir un projet d'activité ou de manifestation sur un thème défini par le jury.
Cette épreuve réalisée individuellement par chaque candidat se déroule en centre et porte sur :
- l'adaptation d'un outil de communication,
- la production d'un contenu de communication personnalisé.

Forme du support de communication :
Un contenu de communication visuel sur 1 à 2 pages maximum format A4.
Ce contenu ou support visuel doit pouvoir être utilisé dans toutes types de diffusions : mailing, newsletter, contenu d'une page web dans le site du club, contenu diffusé par le canal des réseaux sociaux, flyer, affiche ...
La structure du support reste libre afin que le candidat puisse mobiliser des outils simples, gratuits existants : les couleurs, les polices, l'agencement des éléments doivent pouvoir être contextualisés à la structure fédérale concernée par le projet d'activité ou de manifestation à promouvoir et ainsi mettre en valeur les messages clefs en direction des publics cibles.

Contenu du support de communication :
Ce support devra intégrer les messages clefs et les différents éléments suivants :
• des zones de textes,
• des photos et/ ou vidéos mettant en valeur le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale,
• des contenus de communication personnalisés adaptés aux caractéristiques des différents publics afin de promouvoir et de valoriser un projet d'activité ou de manifestation.
Le thème du support de communication à produire est choisi par le jury parmi une liste de thèmes et de ressources proposés par la FFN.

Durée totale de l'épreuve : 2 heures maximum

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Production d'un support de communication visuel	A2C1- Adapter un outil de communication en mobilisant des outils simples et existants afin d'optimiser la transmission des messages clefs et de capter les publics cibles	L'outil de communication est adapté au contexte de la structure		
		L'outil de communication permet la promotion du projet d'activité ou de manifestation		
		L'outil de communication permet de capter les publics cibles		
		L'outil de communication transmet les messages clefs		
	A2C2- Produire un contenu de communication personnalisé en l'adaptant aux caractéristiques des différents publics afin de promouvoir et de valoriser un projet d'activité ou de manifestation	Un contenu de communication du projet d'activité ou de manifestation est produit		
		Les messages clefs sont passés		
		Le contenu de communication est personnalisé		
		Le contenu est adapté aux caractéristiques des différents publics		
		La promotion et valorisation du projet d'activité ou de manifestation est assurée		

Bloc 4 Epreuve 1

Mise en situation reconstituée :
Epreuve individuelle en centre.

Pour cette mise en situation reconstituée :
- chaque membre du jury représente un bénévole pour la situation n°1 ou un dirigeant pour la situation n°2,
- le candidat représente l'éducateur en charge de présenter l'organisation de la structure pour la situation n°1,
- ou le candidat représente l'éducateur en charge de présenter aux dirigeants les différents moments et les actions proposés dans la saison pour intégrer de nouveaux bénévoles pour la situation n°2.

Cette épreuve porte sur l'intégration de bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure en partageant son organisation, ses acteurs clefs et en mobilisant des techniques de base de la communication afin de renforcer l'équipe de dirigeants et les liens d'appartenance.

En début d'épreuve le candidat tire au sort une situation parmi les deux présentées ci-dessous :
o Situation n°1 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de présenter aux nouveaux bénévoles l'organisation de la structure : acteurs clefs, ses valeurs et ses besoins
o Situation n°2 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de leur présenter les différents temps proposés dans la saison pour intégrer de nouveaux bénévoles. Le candidat justifiera ses choix en matière de régularité, durée, lieu, modalités au regard de l'organisation de la structure.

Durée de la préparation : 10' maximum pour préparer la mise en situation.
Durée de la mise en situation : 10' maximum.
Durée Totale de l'épreuve : 20' maximum.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation reconstituée	A1C1 : Intégrer les bénévoles dans la dynamique fonctionnelle de la structure fédérale en partageant son organisation, ses acteurs clefs et en mobilisant des techniques de base de la communication afin de renforcer l'équipe de dirigeants et les liens d'appartenance	L'intégration de bénévoles est effective		
		Un plus grand nombre de bénévoles sont impliqués dans l'organisation de la structure		
		Différents temps d'intégration de bénévoles sont proposés dans la saison respectant des règles définies : régularité, durée, lieu, modalités		
		L'organisation de la structure est partagée : acteurs clefs, statuts, identité, valeurs et besoins		

Bloc 4 Epreuve 2

Mise en situation reconstituée :

Epreuve individuelle en centre.

Pour cette mise en situation reconstituée :

- chaque membre du jury représente un bénévole,
- le candidat représente l'éducateur en charge de leur présenter la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes.

Cette épreuve porte sur l'accompagnement des dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes.

En début d'épreuve le candidat tire au sort une situation parmi celles présentées ci-dessous :

- o Situation n°1 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de présenter aux bénévoles leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du contrat d'engagement républicain.
 - o Situation n°2 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de présenter aux bénévoles leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du plan fédéral de prévention des violences sexuelles.
 - o Situation n°3 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de présenter aux bénévoles leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre du plan fédéral de développement durable.
 - o Situation n°4 : Le Président ou tout autre dirigeant du club vous demande de présenter aux bénévoles leur rôle et responsabilités dans la mise en œuvre des dispositifs fédéraux et ministériels de prévention des noyades.
- Le candidat utilise les outils et moyens de la fédération.

Durée de la préparation : 10' maximum pour préparer la mise en situation.

Durée de la mise en situation : 10' maximum.

Durée Totale de l'épreuve : 20' maximum.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation reconstituée	A2C2 : Accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques ministérielles citoyennes en proposant des actions, des outils et des moyens appropriés afin de développer le sens des responsabilités et l'engagement des bénévoles au sein de la structure fédérale	L'action visant à accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre des politiques citoyennes est conçue Les objectifs et les obligations qui s'imposent aux associations sur la citoyenneté sont appropriés par les dirigeants Les principes d'éthique sportive et les valeurs de la république sont promus Les objectifs du contrat d'engagement républicain sont présentés		

BLOC 4 Epreuve 3

Mise en situation réelle :

Epreuve individuelle en centre.

Mise en situation réelle portant sur l'accompagnement des dirigeants dans la réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure en utilisant les différents espaces numériques et outils dédiés de la structure et de la fédération, afin d'apporter un soutien aux dirigeants.

Le candidat est autorisé à utiliser son matériel personnel. Toutefois, l'organisme de formation organisant l'épreuve doit prévoir si nécessaire la mise à disposition d'un ordinateur équipé Windows® avec accès internet.

Pour cette épreuve :

- Un des membres du jury représente un dirigeant,
- Le candidat accompagne le dirigeant pour réaliser une des trois tâches administratives.

En utilisant les outils dédiés de la structure et de la fédération accessibles par navigateur internet, le candidat répondra à une situation tirée au sort au début de l'épreuve, parmi celles listées ci-dessous :

- o Situation n°1 : Le Président vous demande d'accompagner un des dirigeants du club pour préparer l'engagement de licenciés FFN à la compétition. Démontrez la procédure.
- o Situation n°2 : Le Président vous demande d'accompagner un des dirigeants du club pour saisir des licences. Démontrez la procédure.
- o Situation n°3 : Le Président vous demande d'accompagner un des dirigeants du club pour saisir des tests. Démontrez la procédure.

Durée Totale de l'épreuve : 15' maximum.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation réelle	A1C2 : Accompagner les dirigeants dans la réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure en utilisant les différents espaces et outils numériques de la structure et de la fédération, afin d'apporter un soutien aux dirigeants	La réalisation de tâches administratives et techniques liées aux activités sportives de la structure fédérale est démontrée : saisie des licences, tests, engagements L'accompagnement pas à pas des dirigeants dans la réalisation des tâches administratives est effectué de façon pédagogique en vue de les rendre autonomes Les espaces numériques spécifiques à la structure et à la fédération sont mobilisés : outils de la structure et de la fédération dédiés et accessibles par navigateur internet		

BLOC 4 Epreuve 4

Etude de cas support d'une production écrite suivie d'une question / réponse avec le jury :

Epreuve individuelle en centre.

Cette épreuve consiste en une étude de cas sur la base de sujets proposés par le jury de certification décrivant un des parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation suivi d'une question / réponse portant sur la sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales.

Le candidat produit tout d'abord un écrit d'une page recto présentant un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération française de natation et des activités aquatiques et de la natation puis répond à la question posée.

Tirage au sort :

En début d'épreuve le candidat tire au sort parmi une banque nationale fédérale :

- Un sujet pour la production d'un écrit d'une page recto
- Une question pour la partie "question/ réponse"

Le candidat gère son de temps de préparation pour traiter le sujet et la réponse à la question.

Modalités de l'épreuve :

Production d'un écrit d'une page recto

En début d'épreuve le candidat tire au sort un sujet parmi une banque nationale fédérale.

Pour cette épreuve, le candidat produit un écrit d'une page recto en réponse au sujet afin de présenter un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération française de natation et des activités aquatiques et de la natation.

Forme du document :

La page recto écrite : le candidat répond au sujet en utilisant soit du texte rédigé et/ou un ou plusieurs schémas. Le candidat doit définir les acronymes utilisés.

Question/ réponse

A l'issue de la production de l'écrit (page recto, le candidat répond à la question proposée par le jury de certification parmi une banque de questions nationales.

Exemple de question : Quelles sont les obligations réglementaires que vous avez prises en compte pour concevoir votre dispositif et l'action de sensibilisation des dirigeants sur les certifications fédérales ?

L'organisme de formation met à disposition du candidat les ressources fédérales nécessaires à la préparation de l'épreuve.

Les ressources fédérales peuvent être mises à disposition sur format numérique fourni par l'organisme de formation, ou sur un format papier.

NB : les ressources mises à disposition sont préparées par la FFN afin de garantir l'équité de tous les candidats.

Durée de la préparation : 15' maximum pour préparer le sujet et la réponse à la question.

Durée de l'écrit et de la réponse à la question / réponse : 15' maximum.

Durée totale de l'épreuve : 30' maximum.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Etude de cas et question / réponse	A2C1 : Développer un dispositif de sensibilisation des dirigeants de la structure fédérale en concevant des actions de sensibilisation aux certifications fédérales ainsi qu'aux parcours favorisant l'accès aux métiers du champ des activités aquatiques et de la natation en prenant en compte les obligations réglementaires, les voies d'accès, les typologies de parcours afin de renforcer la mobilité professionnelle des jeunes dans les métiers du sport et de l'animation et l'encadrement des structures fédérales	Le dispositif de sensibilisation est élaboré		
		Une action de sensibilisation des dirigeants sur les certifications fédérales est conçue		
		Un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération française de natation et des activités aquatiques et de la natation par la voie de la formation initiale est conçu		
		Un parcours illustratif d'insertion dans les métiers de la Fédération Française de natation et des activités aquatiques et de la natation par la voie des dispenses et des équivalences est conçu		

BLOC 5 Epreuve 1

Attention : Imprimer obligatoirement les épreuves n°1 et n°2 sur une même feuille en recto/verso ou remettre ensemble aux membres du jury les grilles des deux épreuves n°1 et n°2. De plus, il est impératif de respecter l'ordre des épreuves n°1 et n°2 et de prévoir un même jury pour ces deux épreuves n°1, n°2.

Mise en situation réelle sur la conduite de la séance d'entraînement :

Elle porte sur la conduite en sécurité d'une séance d'entraînement et les moyens facilitant l'autonomie du sportif dans le cadre des pratiques compétitives en cohérence avec la conception du cycle d'entraînement.

Cette épreuve se déroule avec pour support un groupe de 4 sportifs minimum participant aux compétitions régionales. (Hors public master)

Elle est réalisée en structure d'alternance individuellement par chaque candidat.

Avant le début de l'épreuve le candidat remet au jury les 3 documents suivants :

- un contrat d'objectifs pour chacun des sportifs (4 sportifs minimum),
- le cycle d'entraînement compétitif conçu en cohérence avec les objectifs du groupe dans le cadre d'une pratique compétitive,
- la fiche de séance.

Seul le candidat ayant remis au jury ces 3 documents peut se présenter à l'épreuve n°1.

Durée totale de l'épreuve : 45' minimum dans l'eau (si séquence à sec, celle-ci ne doit pas excéder 15')

(La durée de la séance doit permettre son déroulé normal sans avoir à l'abréger pour le seul motif de l'évaluation)

La non réussite à l'épreuve certificative n°1 et/ou n°2 du bloc 5 impose au candidat de repasser les 2 épreuves n°1 et n°2, l'entretien étant relié à la séance .

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Mise en situation réelle	A2C1 : Conduire en sécurité, une séance en prenant en compte le cycle d'entraînement afin d'effectuer les régulations nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans chacune des disciplines	La séance s'intègre dans le cycle d'entraînement		
		Les situations sont adaptées aux objectifs de séance et au niveau du groupe		
		Une organisation de l'espace et du matériel sécurise l'activité		
		Des régulations sont proposées aux sportifs à partir d'observations et à l'aide de critères observables définis dans l'académie de la natation		
		La posture de l'éducateur est bienveillante		
		Le niveau d'exigence des situations est adapté aux ressources et capacités des sportifs		
	A2C2 : Faciliter l'autonomie du sportif en le responsabilisant progressivement afin de lui permettre d'être acteur de son projet et ainsi progresser vers les objectifs partagés	L'état, la motivation sont pris en compte		
		Le contrat d'objectifs de chacun des sportifs est formalisé		
		Des temps d'expérimentations sont proposés		
		Des temps de questionnements réciproques sont prévus		
		Les situations d'auto-évaluation sont proposées		
		La communication et la posture de l'entraîneur sont adaptées		

BLOC 5 Epreuve 2

Attention : Imprimer obligatoirement les épreuves n°1 et n°2 sur une même feuille en recto/verso ou remettre ensemble aux membres du jury les grilles des deux épreuves n°1 et n°2. De plus, il est impératif de respecter l'ordre des épreuves n°1 et n°2 et de prévoir un même jury pour ces deux épreuves n°1, n°2.

Entretien devant un jury :

Cette épreuve consiste en un entretien devant un jury portant sur :

- la conception d'un cycle d'entraînement compétitif,
- la conception d'une séance d'entraînement compétitif,
- l'encadrement en sécurité d'un groupe de mineurs en déplacement ou en stage,
- l'évaluation de la progression des sportifs,
- l'adaptation de son action et de ses activités d'entraînement.

Epreuve individuelle en structure d'alternance.

Durée totale de l'épreuve Entretien : 30' maximum

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Entretien	A1C1 : Concevoir un cycle d'entraînement compétitif en prenant en compte les informations relatives au contexte, aux règles, aux risques et les moyens mis à disposition afin de programmer et déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison par chacun des sportifs	Le cycle d'entraînement compétitif est conçu		
		Le plan annuel d'entraînement du groupe est pris en compte		
		Le calendrier sportif ainsi que le programme sportif fédéral sont pris en compte : date des compétitions, échéance d'entraînement		
		Les caractéristiques, le projet des sportifs sont analysés pour définir des objectifs pour chacun des sportifs		
		Les moyens mis à disposition sont pris en compte : nombre d'éducateurs, nombre de créneaux, bassins et espaces, matériel		
		Les risques dans la discipline sont présentés : sur-entraînement ; blessures		
	A1C2 : Concevoir une séance d'entraînement compétitif en prenant en compte le cycle d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison	La séance d'entraînement est conçue		
		Le cycle d'entraînement est pris en compte en fonction des objectifs individualisés		
		Les caractéristiques des sportifs sont prises en compte : âge, sexe, intention, engagement, aptitudes et compétences		
		Le niveau d'exigence des situations est adapté aux ressources et capacités des sportifs		
		Les moyens mis à disposition sont pris en compte : nombre d'éducateurs, nombre de créneaux, bassins et espaces, matériel		
	A2C3 : Encadrer en sécurité un groupe de mineurs en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires afin d'assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants	Les objectifs fixés sont rappelés		
		Un déplacement ou un stage d'un groupe de mineurs a été effectué		
		Les connaissances réglementaires sont mobilisées : la déclaration de séjour, documents à transmettre lors de la déclaration (projet éducatif, pédagogique)		
	A3C1: Evaluer la progression des sportifs en utilisant des outils d'évaluation spécifiques afin de mesurer leurs progrès dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions	L'intégrité physique et morale des sportifs est respectée		
		Des outils d'évaluation spécifiques sont utilisés : l'œil, le chrono, des batteries de tests, des analyses vidéos, des analyses statistiques		
		Les réactions et les comportements des sportifs sont observés		
	A3C2 : Adapter son action et ses activités d'entraînement en analysant les réactions et les comportements des sportifs afin d'atteindre les objectifs visés	Les évolutions de comportements sont analysées		
		L'action et les activités d'entraînement sont adaptées		
		Les réactions et comportements des sportifs sont analysés		
Des adaptations sont proposées aux sportifs				
Les objectifs sont réactualisés				
Des perspectives d'entraînement sont proposées				

BLOC 5 Epreuve 3

Présentation orale suivie d'une question / réponse avec le jury :

Cette épreuve consiste en une présentation orale suivie de questions / réponses avec le jury, portant sur une action de prévention en matière de dopage et de conduites addictives.

Epreuve individuelle en centre ou en structure. Dans le cas où l'épreuve est organisée en structure, celle-ci doit faire suite aux épreuves 1 et 2 du bloc 5 avec le même jury.

Présentation orale :

La présentation orale doit comporter au minimum les éléments suivants :

- La présentation des comportements et des conduites à risques,
- L'intérêt d'une prévention du dopage et des conduites addictives,
- Le respect de la réglementation relative à la prévention du dopage et des conduites addictives,
- Le bilan quantitatif et qualitatif d'une action menée.

Questions / réponses :

Deux questions/réponses sont posées au candidat en lien avec sa présentation orale.

Durée de la présentation orale : 15' maximum.

Durée pour la question/ réponse : 5' maximum.

Durée totale de l'épreuve : 20' maximum.

MODALITES	COMPETENCES	CRITERES	ACQUIS	NON ACQUIS
Présentation orale suivie d'une question / réponse	A1C3 : Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs	Une présentation orale est adaptée à prévention du dopage et des conduites addictives		
		Les comportements et les conduites à risques sont explicités		
		L'intérêt d'une prévention du dopage et des conduites addictives est présenté		
		L'action organisée respecte la réglementation relative à la prévention du dopage et des conduites addictives		
		Un bilan quantitatif et qualitatif de l'action menée est présenté		

*Les informations relatives aux certifications sont estimatives et dépendantes des calendriers fédéraux

ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

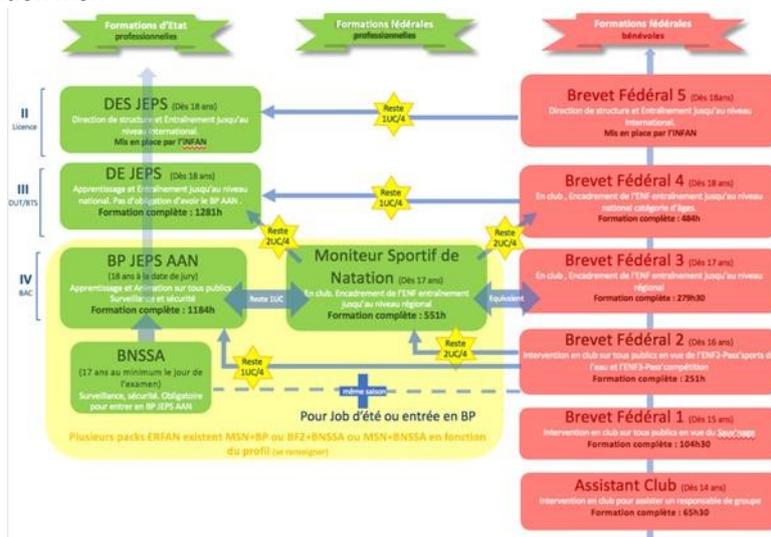
EQUIVALENCES

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du Moniteur Sportif de Natation (MSN)

Dispense des	EPMSP	EPMSP* test de sécurité	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4	UC 5
BNSSA		X					
BPJEPS spécialité "activités aquatiques et de la natation"	X	X	X	X	X		
BF* 1 délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)			X				
BF* 2 natation course délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 natation artistique délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 plongeon délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 2 water-polo délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X		
BF* 3 natation course délivré par la FFN (à jour de leur formation continue)	X	X	X	X	X	X	

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la formation MSN



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Moniteur Sportif de Natation. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Moniteur Sportif de Natation est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- 3 heures sur une partie « sauvetage et sécurité » en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique à partir de cas concrets de simulations d'accidents,
- 4 heures sur une partie « connaissances pédagogiques » correspondant au niveau de compétences du Moniteur Sportif de Natation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un **certificat médical d'aptitude** lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes

handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

2. Le candidat dépose [un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif](#), à la Direction Technique Nationale.
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) : **Liste des médecins experts**
4. Le candidat envoie la demande à la DRJSCS qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la DRJSCS, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.
6. En dernier lieu, la décision du directeur régional est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
MSN Parcours complet	6440 €	6360 €	---	70 €	6440 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les frais d'inscription aux Tests d'Exigences Préalables ne sont donc pas compris.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

Mail : ligue@natationbfc.fr

Par téléphone au : 03.80.52.46.33

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional

Vous êtes salarié ?

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- ✗ FNE
- ✓ Autofinancement

Qualifiant

- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent administratif	VERNET BATTEUX	Tel 03.80.52.46.33	Mail: erfan@natationbfc.fr
Référent technique	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent handicap	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr
Référent COVID	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: sylvain.freville@live.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite						Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	UC1	UC2	UC3	UC4	UC5					
Session 2017-18	3	100%	100%	100%	100%	100%	---	0		66%	100%	100%
Session 2018-19	6	100%	100%	100%	100%	100%	---	0		80%	100%	100%
Session 2019-20	5	80%	80%	80%	80%	80%	---	20%	0	80%	80%	100%
Session 2020-21	5	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0	0	80%	80%	100%
Session 2021-22	13	83%	100%	100%	83%	100%	100%	7%	0	76%	100%	100%
Session 2022-23	10	80%	100%	90%	90%	80%	90%	10%	0	90%	100%	100%
Session 2023-24	11	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0	100%	100%	100%

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite						Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de poursuite	Taux d'insertion professionnelle	Taux de satisfaction des stagiaires
		Global	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5					
Session 2024-25												

* le MSN ne comptait que 4 UC.

A compter de septembre 2024 le MSN passe en bloc de compétence